

## Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure  
codécision) [2016/0399\(COD\)](#)  
Règlement

En attente de la position du Conseil en 1ère lecture /  
convocation de la conciliation budgétaire

08/02/2018 Décision d'entamer des négociations interinstitutionnelles  
confirmée en plénière (Art. 69c)

Adaptation d'un certain nombre d'actes juridiques dans le domaine judiciaire  
à l'article 290 du TFUE (actes délégués de la Commission)

### Sujet

7.90 Justice et affaires intérieures

8.40.10 Relations interinstitutionnelles, subsidiarité, proportionnalité,  
comitologie

8.50.02 Simplification, consolidation, codification de la législation